

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

—————
Séance du 23 juin 2022
Rapporteur :
Madame Françoise DORVAL

N° 18

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 29/06/2022
- la transmission au contrôle de légalité le : 28/06/2022
(accusé de réception du 28/06/2022)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Cession d'une parcelle rue de Rozalen

—————

Afin d'agrandir sa propriété située rue de Rozolen, madame Maignan sollicite auprès de la ville de Quimper l'acquisition d'une parcelle de 32 m² pour un prix estimé à 1 600 €

Madame Jacqueline Maignan, propriétaire au 2 rue de Rozolen à Quimper, a sollicité auprès de la ville l'acquisition de la parcelle communale cadastrée section BD numéro 598, mitoyenne à sa propriété.

Ce délaissé ne présentant pas d'intérêt pour la commune et après consultation de la direction immobilière de l'état, un prix de 50 €/m² a été proposé à l'intéressée qui l'a accepté.

Les frais liés au transfert de propriété seront à la charge de l'acquéreur.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

1 - d'approuver la cession au profit madame Jacqueline Maignan de la parcelle cadastrée section BD numéro 598, au prix de 50 €/m² ;

2 - d'autoriser madame la maire ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.